



POUR QUI?

L'option, concerne **tous les élèves de Première et Terminale du lycée général et technologique** qui souhaitent suivre l'option arts plastiques au lycée, quelles que soient leurs options de spécialité. Les programmes sont spécifiques, axés sur la pratique avec néanmoins un programme de culture artistique.

OBJECTIFS

L'option permet de **perfectionner une pratique artistique**. Matière d'expression personnelle, c'est l'occasion de suivre un enseignement artistique.

MODALITES

Les cours ont lieu le mercredi après-midi. Ils prennent la forme d'un **atelier** de pratique. Le cours accueille des élèves de plusieurs niveaux et de classes différentes; C'est un espace conviviale d'échange et de partage de pratique dans le contexte détendu du mercredi.



Y-A-T-IL UNE EVALUATION?

C'est un enseignement et pas simplement un atelier. **Les travaux sont donc évalués** et la moyenne est prise en compte dans le contrôle continu. Le coefficient pour le bac est de 2 pour chaque année étudiée (soit **coefficient 4** pour les élèves ayant suivi l'enseignement les deux années du cycle Terminale)



L'élève acquiert des compétences nécessaires à la **poursuite d'études en arts** associées à une **culture générale solide**, ouverte et sensible. Il peut envisager un projet d'études supérieures motivé, réaliste et réfléchi.

Les conditions y sont réunies pour constituer des **dossiers de travaux** adaptés aux candidatures aux grandes écoles d'art telle que l'**Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA)**, l'**Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)**, l'**Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle (Ateliers ENSCI)**, ou encore les classes préparatoires publiques (Cpge, Caap et Cpes) au concours d'entrée de l'**Ecole Normale Supérieure (EN- SET Cachan)**, en section *Création industrielle*.

Cette spécialité permet aussi d'optimiser ses chances d'intégrer les nouveaux **DNMADE** (bac +3) des **Ecoles publiques supérieures d'Arts appliqués** (l'Ecole **Boule**, l'ESAIG **Estienne**, l'ENSAAMA **Olivier de Serres** et l'ESAA **Duperré**) et y poursuivre un Bac +5 de Design).



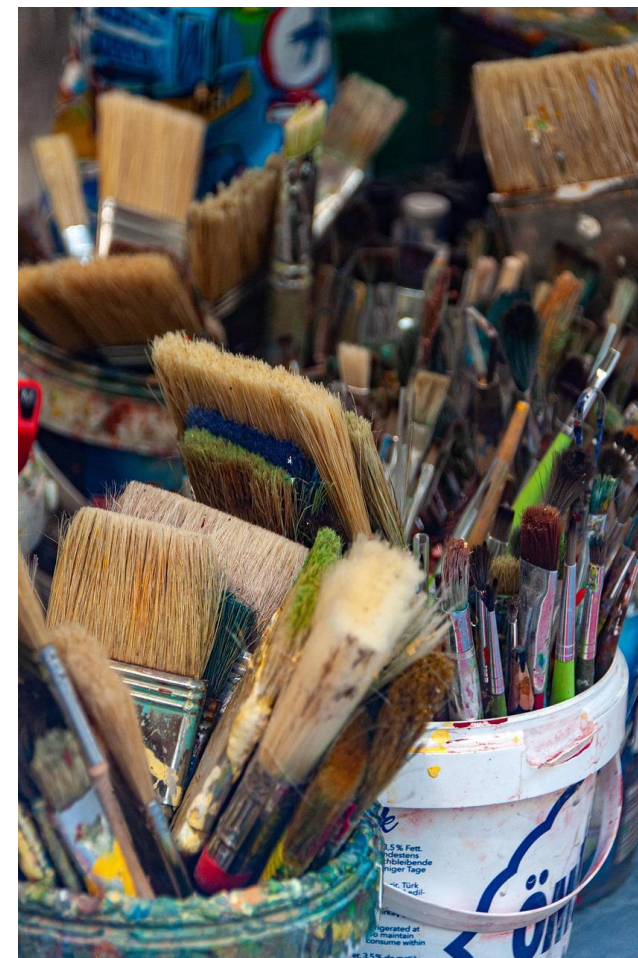
Elle permet enfin d'assurer une priorité à l'accès aux facultés sélectives d'**Arts plastiques et Sciences de l'art** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Université Paris 8 Saint-Denis-Vincennes).

POUR QUELS METIERS?

Designer, Professeur, Typographe, Animateur 3D, Architecte, Photographe, Graphiste, Artiste, Créateur de mode, Scénographe, illustrateur, Graveur, Céramiste, ...etc.

ARTS PLASTIQUES

Lycée Marie Curie, Sceaux



S ECONDE

OPTION FACULTATIVE
3 HEURES / SEMAINE

POUR QUI?

En seconde, **tous les élèves sont les bienvenus** quel que soit leur niveau. Il ne faut pas être « *bon* » en dessin pour réussir en arts plastiques. C'est un enseignement optionnel qui ne s'adresse pas uniquement aux futurs élèves de spécialité arts, mais qui leur est **fortement conseillé**.

QU'EST CE QUI CHANGE PAR RAPPORT AU COLLEGE?

C'est le prolongement des acquis du collège. Les élèves sont invités à développer leur pratique et à approfondir leurs recherches et projets.

POURQUOI 3 HEURES?

Le cours durant trois heures consécutives, il permet d'avoir le temps de faire et penser son travail. La pratique est concentrée en classe et permet à chacun d'expérimenter, de chercher, de peaufiner sa pratique, au sein même du cours.



OBJECTIFS:

- Conserver une pratique artistique et lui permettre d'être plus ambitieuse.
- Travailler sur les techniques (dessin, peinture, volume, photo, vidéo, infographie), sur la réalisation d'images, par projet. Les travaux de groupe sont encouragés.
- Exercer son regard, sa capacité d'analyse et son esprit critique par des analyses d'images, d'oeuvres, visite d'exposition, des sorties scolaires...

P REMIERE

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
4 HEURES / SEMAINE

POUR QUEL TYPE D'ELEVES?

La spécialité *Arts plastiques* est accessible à tous les élèves ayant suivi ou non l'option en seconde, quelque-soit le niveau technique en dessin. Elle s'adresse à ceux qui souhaitent approfondir un **savoir-faire technique** tout en développant des **compétences créatives** pour les mettre au service d'un projet personnel d'ordre artistique. **Une réelle motivation est indispensable**. Les élèves de spécialités peuvent renforcer leur pratique en suivant aussi l'enseignement optionnel (3H/mercredi après-midi)

MODALITES DE COURS

Cette spécialité se fonde sur l'articulation d'une approche **pratique** et **théorique**, qui prend la forme d'un **atelier**, associée à des **cours magistraux**, d'analyse d'œuvre et de **méthodologie écrite** et **orale**. **Un engagement personnel est requis**, en dehors des heures de cours en classe. A titre indicatif, pour un élève de première, 1 à 2 heures hebdomadaire minimum et pour un élève de Terminale, 2 à 4 heures.



EVALUATION

Tout au long de l'année, les élèves sont évalués à la fois sur la pratique et sur la culture artistique. Au fur et à mesure du cycle Terminale, la part de l'évaluation de la culture artistique et théorique augmente pour correspondre à 50% de la notation. Ainsi, la réparation Pratique/Culture s'aligne sur celle en vigueur pour le Baccalauréat.

COMPETENCES A FAIRE VALOIR

La spécialité *Arts plastiques* enrichit le parcours du lycéen des dimensions de la **créativité** de la **sensibilité** et de la **culture artistique** requises dans de nombreuses formations de plus en plus sélectives. L'élève peut ainsi faire valoir des compétences comme **l'autonomie**, l'esprit **d'initiative**, la capacité à élaborer un **projet**, la **collaboration** à plusieurs.

T ERMINALE

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
6 HEURES / SEMAINE



AU BACCALAUREAT

SPECIALITE ARTS PLASTIQUES Coefficient 16	MAI	1. Oral sur dossier de projets artistiques 30 min Coefficient 8
		2. Épreuve écrite 3h30 Coefficient 8
LE GRAND ORAL Coefficient 10	JUIN	Grand Oral (commun aux 2 spécialités)